

DEPUIS 1938

GRUPE

GMR

MARTIN
RETORD

BULLETIN D'INFORMATION

Edition du 15 juin 2021

MASSE MONETAIRE ET PERSPECTIVES

Pour lisser les effets de la crise des subprimes en 2008 puis de la pandémie de COVID en 2020, l'intervention des banques centrales a été massive. Au plan technique, la croissance de leur bilan a été très importante et la masse monétaire mondiale a fortement augmenté.

Fantasmant une « nuit du 4 août » mondiale imaginaire, quelques esprits fertiles ont appelé de leurs vœux un effacement général des dettes. Malheureusement ou heureusement, l'affaire est moins simple et ce qui est dette pour l'un est créance pour l'autre lequel est débiteur d'un troisième... qui, indirectement, peut être chacun de nous au travers de ses contrats de retraite et d'assurance. Fin du rêve ! Pour que les choses se passent en bon ordre, il conviendra qu'à quelques exceptions près (effacement ou réétalement très partiel de la dette du tiers monde, par exemple), chacun rembourse ses dettes à chacun.

Plus pertinente est la question d'un éventuel retour en force de l'inflation : pour aller au plus simple, une masse monétaire en circulation multipliée par 4 ou 5 alors qu'en contrepartie la quantité de biens réels reste constante est de nature à favoriser la hausse des prix. Chez les débiteurs, cette même hausse allège historiquement la charge du remboursement de la dette... au détriment des épargnants / créanciers que sont structurellement les ménages. Sans aucune certitude, toutefois, une telle évolution ne peut être exclue dans un proche avenir.

Pascal MARTIN-RETORD

Factures électroniques

Peu à peu se précise la perspective des factures électroniques, déjà évoquée dans ce bulletin.

En l'état du calendrier fixé, l'obligation d'émettre des factures électroniques entre assujettis à TVA s'appliquera aux plus grandes entreprises dans 18 mois, à partir du 1er janvier 2023.

Vient de surgir cette évidence mécanique : dans 18 mois, tout assujetti devra donc être en capacité de recevoir et de traiter les factures électroniques qu'il recevra de ses fournisseurs les plus importants.

Les bienheureux ne disposant ni de l'électricité, ni du téléphone ni de l'eau chaude auront peut-être quelque répit. Mais le plus grand nombre devra être prêt.

Evaluations immobilières

La période est aux déclarations fiscales d'IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière). C'est l'occasion d'attirer l'attention sur les valeurs retenues dans lesdites déclarations comme dans d'autres actes juridiques.

Une fois par génération, au moins, vient un moment où un bien immobilier doit être transmis, vendu, apporté pour sa valeur de marché.

Les éventuelles sous-évaluations antérieures sont alors révélées et les rappels d'impôt peuvent être très pénalisants au point de remettre en cause les objectifs poursuivis.

La prudence commande ainsi de ne pas se laisser aveugler par des économies fiscales immédiates dont la contrepartie finale est largement prédictible.

Fermeture du cabinet en août

Comme les années précédentes, et pour éviter un fonctionnement partiel durant plusieurs semaines, notre cabinet sera fermé pendant les deux semaines entourant le 15 août, à savoir du lundi 9 août 2021 au vendredi 20 août 2021.

Nous vous invitons à bien vouloir vous rapprocher de vos interlocuteurs habituels afin d'examiner avec eux les dispositions à prendre pour vous assurer le meilleur confort possible pendant cette période.

L'ensemble des équipes du GROUPE MARTIN RETORD vous remercie par avance de votre compréhension, et vous souhaite un bon été.

3 bis - 5, boulevard Gambetta
73000 CHAMBERY
tel 04 79 62 26 73

19 bis, rue de Villeneuve
92380 GARCHES
tel 01 47 41 10 10

Les Glaciers
73150 VAL D'ISERE
tel 04 79 06 09 85